

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2013

---

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI) - (N° 1005)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL33

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### ARTICLE 12

À l'alinéa 16, substituer au mot : « tâches », le mot : « missions ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.